

PLAN DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'INTIMIDATION 2020-2021

École : Étienne-Brûlé
Date de révision 15 octobre 2020

MEMBRES DE L'ÉQUIPE POUR LA SÉCURITÉ ET LA TOLÉRANCE DANS LES ÉCOLES :

- Nom de l'élève ou des élèves : Nsangu Tabitha, Dahane Kiyara, Lucas Anna, Rosenberg Eliana, Petrazinni Arianna, Aly Lina, Dahane Kiyara, Akoa Fleuryann, Abdelbaki Maya, Wredenhagen Elise, Yassine Omar, Uddin Sahar, Dessureaux Emile, Yassine Farah
- Nom du parent, tuteur ou tutrice :
- Nom du membre du personnel enseignant : Ouimet, Jeffrey
- Nom membre du personnel non-enseignant : Darline-Pilar Drouinaud
- Nom du partenaire communautaire :
- Nom de la direction de l'école : Baudelaire Fogno Ouambo

Définition de l'intimidation

L'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves.

- L'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines.
- L'intimidation n'est acceptée ni sur la propriété des écoles, ni lors d'activités parascolaires, ni dans les autobus scolaires, ni en toute autre circonstance (p. ex., en ligne) où un acte d'intimidation nuit au climat scolaire.

L'INTIMIDATION :

Aux fins des politiques sur la prévention et l'intervention en matière d'intimidation, les conseils scolaires doivent utiliser la définition de l'intimidation suivante du paragraphe 1(1) de la *Loi sur l'éducation*.

« intimidation » Comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :

(a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :

(i) soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel,

(ii) soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école;

(b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou les besoins particuliers.

Intimidation

(1.0.0.1) On entend en outre par comportement, pour l'application de la définition de « intimidation » au paragraphe (1), le recours à des moyens physiques, verbaux, électroniques, écrits ou autres.

CYBERINTIMIDATION

(1.0.0.2) On entend en outre par intimidation, pour l'application de la définition de « intimidation » au paragraphe (1), l'intimidation par des moyens électroniques (communément appelée cyberintimidation), notamment par :

(a) la création d'une page Web ou d'un blogue dans lequel le créateur usurpe l'identité d'une autre personne;

(b) le fait de faire passer une autre personne comme l'auteur de renseignements ou de messages affichés sur Internet;

(c) la communication électronique d'éléments d'information à plus d'une personne ou leur affichage sur un site Web auquel une ou plusieurs personnes ont accès.

(pages 5-6, Politique/Programmes Note no 144 – MÉO)

Priorités ciblées¹

PRIORITÉ DU CONSEIL :

D'ici juin 2021, la perception des élèves au sujet des comportements qui nuisent au climat scolaire diminuera de 5%.

D'ici juin 2021, la perception des élèves en lien avec la forme d'intimidation la plus courante dans l'école, leur fréquence et leurs lieux d'occurrence diminuera de 5%.

Priorité 1 : Augmenter de 10% le pourcentage des élèves qui apprécient leurs pairs et contribuent par leurs actions au bien-être de ces derniers à l'école.

Stratégies de prévention²

Stratégie ciblée :	Personne responsable :	Échéanciers :
<ul style="list-style-type: none">▪ Établir et faire la promotion du code vie de l'école▪ Privilégier des activités qui favorisent le développement des relations saines, de l'empathie, de l'entraide, des valeurs communes et des attitudes coopératives.▪ Établir un système de renforcement positif global à l'échelle de l'école.▪ Encourager les élèves à former les groupes de réflexions pour discuter de tout ce qui peut nuire au climat scolaire.	Tous les membres du personnel	Tout au long de l'année
	Tous les membres du personnel (intégration dans la planification des leçons, discussions en salle de classe...)	Nous avons déjà commencé et ces activités continuerons tout au long de l'année
	Membres de la direction	Tout au long de l'année
	Membres de la direction, conseil des élèves.	Tout au long de l'année

¹ Priorités découlant de l'analyse des données du sondage sur le climat scolaire et autres sources de données.

Stratégies de prévention

Stratégie ciblée :	Personne responsable :	Échéanciers:
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encourager les élèves à former les groupes de réflexions pour discuter de tout ce qui peut nuire au climat scolaire. ▪ Encourager les enseignants à intégrer les activités en lien avec la cyberintimidation dans leurs planifications. ▪ Organiser les ateliers de sensibilisation contre la cyberintimidation. ▪ Mettre à la disposition des élèves et des parents un outils anonyme pour dénoncer l'intimidation. ▪ Encourager les élèves à produire les vidéo et les affiches de sensibilisation 	<p>Membres de la direction, conseil des élèves.</p> <p>Tous les membres du personnel</p> <p>Membres de la direction en collaboration avec les enseignants</p> <p>La direction</p> <p>Animatrice culturelle en collaboration avec le conseil des élèves.</p>	<p>Tout au long de l'année</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>8 septembre 2020</p> <p>23 novembre 2020</p>

Stratégies de communication et de sensibilisation de l'école³ :

Stratégie ciblée :	Personne responsable:	Échéanciers :
<p>a. Communication des politiques et stratégies</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre de planification du PPIMI avec le comité de l'école sécuritaire et bienveillante de l'école • Revoir le PPIMI avec l'ensemble du personnel à la journée pédagogique du mois de novembre. • Affichage du PPIMI sur le babillard électronique du foyer • Déposer le PPIMI dans le ETBR TEAMS. <p>b. Communication à l'intention des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du plan de prévention au conseil d'école. • Affichage du plan de prévention à l'intimidation sur le site web de l'école. • Utiliser le communiqué mensuel pour inviter les parents à consulter le PPIMI 	Membres de la direction	Semaine du 16 novembre
	Membres de la direction	27 novembre
	La direction	Semaine du 16 novembre
	La direction	02 décembre 2020
	La direction	Semaine du 1 ^{er} décembre 2020
	La direction	Semaine du 1 ^{er} décembre 2020

Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire

Membres du personnel⁴

Stratégie ciblée :	Actions et suivis nécessaires :	Échéanciers et délais prévus :
<p>a) Formations personnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation du personnel sur la prévention de la cyberintimidation à la journée pédagogique du mois de novembre 2020. <p>b) Formations liées au curriculum</p> <ul style="list-style-type: none"> Encourager les enseignants à intégrer les activités en lien avec l'intimidation dans leurs cours. 	<p>Prendre connaissance de la formation et des activités préparées par les services pédagogiques.</p> <p>Monitoring, CAP et rencontres du personnel</p>	<p>À partir du 12 novembre</p> <p>Tout au long de l'année</p>
Stratégie ciblée :	Actions et suivis nécessaires :	Échéanciers et délais prévus :
<p>c) Formations personnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Formation du personnel sur la prévention de la cyberintimidation ou toute autre forme d'intimidation à la journée pédagogique du mois de novembre 2020. <p>d) Formations liées au curriculum</p> <ul style="list-style-type: none"> Encourager les enseignants à intégrer les activités en lien avec l'intimidation dans leurs cours. 	<p>Groupes de discussion pendant la journée pédagogique</p> <p>Animation des ateliers planifiés par les services pédagogiques</p> <p>Monitoring, CAP et rencontres du personnel</p>	<p>À partir du 27 novembre</p> <p>Tout au long de l'année</p>